

niveau arriva à Ottawa pour discuter de commerce bilatéral, étape devant conduire à des négociations sur un grand nombre de questions (chapitre V). Qui plus est, Pearson se rendit à Moscou en octobre, devenant ainsi le premier ministre des Affaires étrangères de l'OTAN à visiter l'Union soviétique. À l'évidence, il apprécia sa rencontre avec le premier secrétaire, Nikita Khrouchtchev, qu'il trouva « carré et versatile, comme seul peut l'être un paysan ukrainien devenu l'un des hommes les plus puissants du monde » (document 537). Néanmoins, comme l'attestent les documents sur la vente de blé à l'Union soviétique et les visites officielles de représentants de pays communistes, Ottawa réagissait avec beaucoup de prudence et de méfiance aux avances de Moscou.

La réserve du Canada était dictée par la prudence. À la politique d'ouverture de Moscou envers l'Ouest s'opposaient la création du Pacte de Varsovie (document 545) et l'ingérence communiste au Moyen-Orient, où les ventes d'armes tchécoslovaques à l'Égypte menaçaient la stabilité précaire de la région (document 552). À la fin de l'année, après l'évanouissement de l'« esprit de Genève », l'OTAN, inflexible, conclut que « en entraînant un relâchement des efforts des pays de l'OTAN, les tactiques conciliantes des dirigeants soviétiques [...] faisaient pencher la balance des forces en leur faveur aux dépens de la communauté atlantique » (document 231).

Les questions de défense demeuraient un aspect important des relations du Canada avec les États-Unis. En matière de défense bilatérale, notamment, la démarche du Canada se caractérisait par une grande attention à ses prérogatives liées à la souveraineté. Cependant, il paraissait de plus en plus évident qu'Ottawa trouvait difficile d'assumer pleinement sa part du fardeau financier imputable à l'expansion des activités de défense de l'Amérique du Nord. Ce thème revient constamment dans les documents qui rendent compte du débat entre les ministères de la Défense nationale et des Affaires extérieures sur la participation canadienne à l'exploitation du réseau d'alerte avancé (documents 324 à 337). Il sous-tend également l'abondante documentation sur la défense aérienne continentale. Ce choix regroupe des documents sur les projets militaires bilatéraux devant conduire à la création d'un commandement conjoint de la défense aérienne nord-américain, et sur les efforts du Canada pour mettre au point son propre chasseur à réaction moderne, le CF-105, ou l'Avro Arrow (documents 309 à 323). L'opposition des conceptions nationale et continentale de la défense aérienne de l'Amérique du Nord, déjà perceptible dans ces documents, allait caractériser cette question pendant le reste de la décennie.

Dans l'immédiat, toutefois, les principaux dossiers bilatéraux touchaient à l'agriculture et à l'économie. Les efforts acharnés de Washington pour commercialiser le blé américain soulevaient de plus en plus l'ire des agriculteurs canadiens et des politiciens qui les représentaient. Les ministres comme les fonctionnaires s'inquiétaient de l'intention du gouvernement américain de subventionner, en vertu d'une loi jouissant d'une triste notoriété (*Public Law 480*), la vente de blé américain sur les marchés traditionnels du Canada. À leur désarroi, s'ajoutaient les pressions de plus en plus insistantes du Congrès en faveur de nouvelles restrictions à l'importation de toute une série de produits canadiens aux États-Unis. Cette mesure visait entre autres, le pétrole, le plomb, le zinc et le seigle. En répondant aux demandes du Congrès, le gouvernement américain tenait souvent compte des intérêts du Canada. Cependant, il y avait lieu de s'inquiéter de l'orientation restrictive de la politique commerciale américaine,